

## Patricia

Écrivain public, conseil en communication écrite, biographe à Valpuiseaux (Essonne - 91)  
diplômée VAE 2007

### ► Dès mes débuts, j'ai travaillé en toute autonomie

Je suis une littéraire, même si, pour des raisons familiales, j'ai dû faire le choix d'un bac technologique secrétariat de direction qui me garantissait de trouver rapidement un emploi et d'être ainsi autonome. J'en ai gardé une grande frustration.

A dix-huit ans, mon diplôme en poche, j'ai immédiatement trouvé un poste dans une entreprise de recouvrement de créances. Je n'y suis restée que peu de temps tant je me sentais en décalage avec mes valeurs personnelles. Aussi, quand s'est présentée l'opportunité de postuler à la mairie de Vitry-sur-Seine, je n'ai pas hésité. J'y ai assuré le secrétariat de plusieurs adjoints au maire (voirie, espaces verts, urbanisme, logement). Dès mes débuts, j'ai travaillé en toute autonomie et me suis trouvée dans la position d'écrire pour les autres. Mais au bout de six ans, j'avais le sentiment d'avoir fait le tour du poste et de stagner dans une sorte de routine, l'aventure du privé m'a tentée.

Après quelques missions en intérim, j'ai été embauchée en qualité d'assistante de direction du directeur général d'une filiale de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, chargée de la restauration à bord des TGV Sud-Est. Je dirigeais le service du secrétariat composé de trois salariées. Le travail était enrichissant. Je me trouvais confrontée à des problématiques nouvelles pour moi : évolution du chiffre d'affaires, rentabilité des actions engagées, gestion des conflits et encadrement du personnel. J'y suis restée trois ans.

Enceinte de mon premier enfant, j'ai profité du recrutement d'une remplaçante le temps de mon congé de maternité pour anticiper mon évolution. À mon retour, sans passer par une formation spécifique à la communication que j'avais pourtant sollicitée, j'ai intégré la direction de la communication de la Direction Ferroviaire France qui supervisait notre filiale et regroupait alors 5 000 salariés. Je m'entendais bien avec ma supérieure, je suis restée trois ans à ce poste. Sous sa supervision, je m'occupais du rédactionnel interne et externe. Lorsqu'elle est partie, je ne me sentais plus en phase avec son successeur qui ne me laissait aucune autonomie. J'avais entre-temps déménagé dans l'Essonne et je passais beaucoup de temps dans les transports. Après six ans passés dans le groupe, j'ai négocié mon départ.

Déjà en 1991, tout en cherchant un emploi salarié, j'avais suivi une formation à la Chambre de commerce de l'Essonne dans le but de créer mon entreprise dans le domaine du secrétariat et de la communication. Mais je ne me sentais pas prête. Je doutais même de mes capacités à créer et diriger ma propre activité, je ne disposais pas non plus des fonds suffisants.

Il m'a fallu près de deux ans pour trouver un poste de conseiller en insertion dans un Centre de réadaptation fonctionnelle et professionnelle pour des publics fragilisés par la vie (personnes handicapées suite à un accident ou à une maladie professionnelle, jeunes défavorisés en situation de décrochage scolaire, parfois à la limite de la délinquance). C'était passionnant, mais j'avais parfois du mal à prendre du recul, je m'en rends compte aujourd'hui, je m'impliquais trop. Et je faisais cent dix kilomètres par jour. Aussi au bout de quelques mois, quand j'ai eu la possibilité de changer, je n'ai pas hésité. J'ai intégré l'Association Française contre les Myopathies (organisatrice du Téléthon<sup>1</sup>) située à Évry. J'y suis restée quatorze ans.

### ► **Au fond, depuis toujours, j'écris pour les autres**

J'ai toujours été la plume de quelqu'un... Dans ma vie personnelle, mes relations n'hésitaient pas à faire appel à moi ; on savait que j'aimais écrire, que je savais écrire. Sur le plan professionnel, dès mon premier emploi, j'ai été mise en situation d'écrire pour les autres.

À la mairie de Vitry-sur-Seine, j'écrivais les courriers à partir des quelques éléments fournis par mon supérieur. La rédaction des discours ne me posait pas problème, mais l'adjoint devait me fournir l'argumentaire politique qui me manquait. Un soir par semaine, je participais à la permanence de l'élu à 17 heures. Jusqu'à 22 heures parfois, il recevait des administrés pour des questions relevant de son domaine (voirie, urbanisme, logement...). J'avais la semaine pour retranscrire mes notes, effectuer les démarches auprès des organismes concernés et traiter en toute autonomie les quinze à vingt dossiers.

Aux Wagons-Lits, je rédigeais tous les courriers, notes, communiqués de presse de ma direction. J'avais la responsabilité du journal interne, que j'ai complètement remodelé (fond et forme) après enquête de lectorat, avec l'aide d'un cabinet conseil. J'assurais les interviews des personnels à bord des trains, en charge de la logistique sur les quais, dans

---

<sup>1</sup> Le [Téléthon](#) est une émission télévisée et collecte nationale de fonds au bénéfice de la recherche contre les maladies rares.

les buffets de gares. Ensuite, je rédigeais. Je faisais l'interface avec les sous-traitants (photographe, maquettiste, imprimeur). Je me déplaçais beaucoup. On est ainsi passé d'un journal très communication « descendante » à un journal qui donnait la parole aux personnels et valorisait les actions qu'ils menaient sur le terrain.

Au Centre de réadaptation fonctionnelle et professionnelle, en qualité de conseiller en insertion, j'animais des miniformations : les personnes apprenaient à rédiger un CV, une lettre de motivation, à concevoir leur « portefeuille de compétences » qui valorisait leur personnalité, leurs acquis personnels et professionnels. En relation avec des partenaires, je les aidais à trouver un stage ou un emploi et je suivais leur insertion.

À l'Association Française contre les Myopathies, j'écrivais 90% des courriers qui sortaient de la Direction générale et de la Présidence. J'organisais les conseils d'administration, les réunions du bureau. Je gérais les courriers internes et les notes rédigés par les services (relire, corriger les fautes et la syntaxe) avant signature des dirigeants. Enfin tous les ans, en décembre, se déroulait le Téléthon. Les jours suivants, La Poste nous déposait d'énormes sacs chargés de demandes d'informations de donateurs et téléspectateurs. J'ai mis en place une organisation pour répondre à tous.

### ► De l'envie d'écrire toujours plus et de légitimer mes compétences

En 2000, à l'occasion du départ à la retraite d'une personne-clé de l'AFM, les administrateurs ont émis le souhait de recueillir son témoignage pour capitaliser son expérience, les concepts et les mises en œuvre appliqués dans son service en appui aux jeunes personnes handicapées et leurs parents. Saisissant ma chance, j'ai demandé à être détachée de mon poste pour me consacrer à ce travail. Pendant un an, j'ai effectué des entretiens avec la personne concernée et de nombreux témoins, et je les ai restitués par l'écriture. À mon grand regret, suite à un changement de direction, malgré son intérêt, ce projet de livre n'a pas abouti.

Mais grâce à cette expérience j'ai évolué dans un contexte professionnel différent. Ce travail m'a permis d'allier mon sens de l'écoute à mes qualités rédactionnelles, c'est ce à quoi j'aspirais. Il m'a menée à un nouveau projet, la création et l'organisation d'une « Cellule Écrits Familles » au sein de l'AFM. J'y recueillais les témoignages des malades et des familles, j'associais à mon travail d'écriture une dimension relationnelle d'écoute et d'empathie. Je côtoyais au quotidien les personnes handicapées, cela a changé ma vie.

Ces témoignages étaient ensuite valorisés dans les différents supports de communication de l'association.

Cette évolution professionnelle m'a donné des ailes. Entre 1999 et 2003, je me suis inscrite à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense pour reprendre des études par correspondance et obtenir une licence de Lettres modernes. C'était dur, il me fallait concilier mon travail à l'AFM, ma vie de famille et étudier seule tard le soir. Ma motivation était énorme. J'ai été heureuse et fière le jour où j'ai lu le mot « admis » face à mon nom sur les panneaux d'affichage. Obtenir ce diplôme fut pour moi une expérience libératrice. Je me sentais enfin reconnue dans ma capacité littéraire.

Suite à un changement à la tête de l'AFM en 2003, on m'a proposé de seconder la Présidente, ce qui représentait pour moi une promotion professionnelle appréciable. Mais je n'avais pas mesuré ce que je perdais à n'écrire que pour la même personne, alors que j'étais parvenue enfin à un travail qui correspondait tout à fait à mes aspirations personnelles et professionnelles. J'assumais mes fonctions avec intégrité et efficacité, mais j'éprouvais un sentiment d'usure. Toujours en quête de légitimité et dans l'espoir de changer d'horizon, j'ai soumis une nouvelle proposition d'évolution de carrière à ma hiérarchie.

Courant 2006, j'avais déposé un dossier de candidature en vue d'obtenir la *Licence professionnelle Écrivain public - Assistant en démarches administratives et en écritures privées*<sup>2</sup> à la Sorbonne Nouvelle Paris 3, dont je connaissais l'existence depuis sa création en 2001. Mon idée était de valoriser mon parcours professionnel et de faire reconnaître la technicité rédactionnelle que j'y avais acquise, avant de m'engager dans un nouveau projet à plus long terme : le master pro (M1) *Responsable d'études et de projet social (DHEPS – REPS)* de la Sorbonne Nouvelle Paris 3. J'envisageais ces formations successives dans le cadre d'un congé individuel de formation susceptible d'être financé via l'organisme collecteur dont je dépendais, l'UNIFAF<sup>3</sup>.

Mon objectif, tel que présenté à ma hiérarchie, était d'accompagner divers publics cibles de l'association (malades jeunes et adultes, familles, aidants...) dans une démarche de « récit de vie et/ou écriture de soi ». Par mon expérience du terrain, je connaissais, chez certains, ce besoin de se raconter. Ce nouveau service d'accompagnement professionnel plus poussé proposé par l'AFM pouvait améliorer leur vécu et leur qualité de vie. Mais ma demande de formation fut refusée.

---

2 Depuis 2010, l'intitulé est : *Licence professionnelle Conseil en écriture professionnelle & privée - Écrivain public*.

3 Organisme paritaire collecteur de la formation professionnelle des entreprises de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale.

## ► La VAE, un sésame pour une nouvelle vie professionnelle

Était-ce la contrepartie d'une trop forte implication dans mon travail ? La résurgence d'une frustration latente relancée par ce refus de ma hiérarchie de m'accorder une formation ? Le sentiment d'un retour en arrière dans ma carrière ? Le 16 septembre 2006, j'ai quitté mon bureau en pleurs et n'y suis jamais revenue. Selon mon médecin, je faisais un « burn out syndrom » qui m'a valu un arrêt-maladie de trois ans. Le bon sens populaire dit qu'« à toute chose malheur est bon ». Je confirme. Cette situation douloureuse m'a permis de faire le point et de rebondir.

J'ai entamé une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en vue d'obtenir la *Licence professionnelle Écrivain public - Assistant en démarches administratives et en écritures privées*<sup>4</sup> à la Sorbonne Nouvelle Paris 3. Le coût de 1 000€ (en 2006) était financé par mon employeur. Il s'agit pour le candidat de faire la preuve que sa pratique professionnelle (emplois, formations, responsabilités, etc.) et/ou personnelle (formations, bénévolat, engagement sportif ou associatif, etc.) lui ont permis d'acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire exigés dans les unités d'enseignement du diplôme visé. Pour ma part, j'estimais possible de valider mon expérience à hauteur de 90% du contenu de la licence professionnelle.

Chaque année, lors de la réunion d'information de mars, l'équipe pédagogique présente la formation, les enseignements, et évoque les modalités d'accès par la formation continue et par la VAE. J'avais le choix, soit de suivre les cours pendant une année universitaire, soit de monter un dossier de VAE. Vu la décision de refus de financement de ma formation par mon employeur, le second choix s'est imposé, qui me semblait alors plus rapide, mais une VAE demande quand même plusieurs mois de travail.

Dans la pratique, la VAE se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, on vous demande de déposer un dossier de demande de recevabilité accompagné d'une lettre de motivation. On vous fournit un devis VAE à soumettre à votre employeur ou à l'organisme collecteur dont vous dépendez, en vue de sa prise en charge financière. Après l'étude de votre dossier par une commission pédagogique, l'Université vous notifie sa décision, à savoir qu'elle émet un avis favorable et que vous êtes autorisé à débiter votre VAE. Dans mon cas, cette décision m'a été notifiée en juillet 2006.

---

<sup>4</sup> Depuis 2010, l'intitulé est : *Licence professionnelle Conseil en écriture professionnelle & privée - Écrivain public*.

S'ensuit votre inscription administrative à l'université (les droits d'inscription de l'année 2005-2006 s'élevaient à 160,57 €, compris dans le devis) et la remise de votre carte officielle d'étudiant. L'inscription des candidats à la VAE n'est pas liée à l'année universitaire et peut se faire à n'importe quel moment de l'année.

La seconde étape consiste à préparer, avec l'aide d'une accompagnatrice<sup>5</sup>, un dossier de candidature assez poussé. Vous devez fournir divers documents : identité, situation administrative, diplômes obtenus, formations personnelles et/ou professionnelles (leur contenu doit être très précisément décrit car ils prouvent vos connaissances et vos acquis). Une série de tableaux synthétiques mais détaillés précisent, d'une part vos acquis personnels, d'autre part vos acquis professionnels liés aux formations qui vous ont été dispensées dans un cadre professionnel et vos acquis professionnels résultant des emplois que vous avez occupés. Chaque fois sont précisés l'année, l'organisme ou la structure, la présentation du contexte, les apprentissages ou les acquis qui en ont résulté. J'y ai par exemple mis en valeur la préparation du concours du CELSA<sup>6</sup> : bien que deux fois reçue à l'écrit, j'ai échoué à l'oral, mais la préparation à ce concours d'entrée m'a donné des compétences.

Par une série de bilans d'expériences de deux à quatre pages chacun, on vous demande un travail de remémoration et de description des tâches effectuées pour chaque poste occupé. Vous répondez précisément à certaines questions qui vous permettent d'évaluer votre expérience acquise : quel contexte ? quelles découvertes ? quelles réussites ? quels échecs ? quel bilan ? Vous devez parallèlement prouver ce que vous avancez en présentant toutes sortes de pièces (il peut s'agir de descriptions de postes, de documents réalisés, de lettres de félicitations, etc.). Bien entendu, toutes ces questions, ces bilans doivent être en rapport direct avec le diplôme visé, en l'occurrence pour moi la Licence professionnelle conseil en écriture - écrivain public.

La commission pédagogique examine votre dossier de candidature et détermine si l'expérience professionnelle et personnelle mise en valeur est suffisamment complète et compatible avec le contenu du diplôme. On vous demande alors de rédiger un mémoire à soutenir oralement devant un jury, membres de l'Université et professionnels en exercice. Le mémoire s'appuie sur les éléments communiqués dans le dossier de candidature. Si le

---

5 Aujourd'hui, le service de la [Formation continue](#) de la Sorbonne Nouvelle propose un accompagnement de 20 heures sur une durée d'environ 9 mois avec un conseiller VAE et un enseignant référent, spécialiste du diplôme visé. Ce double accompagnement est spécifique à la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, c'est un atout pour les candidats. NDA

6 École des Hautes Etudes en sciences de l'information et de la communication.

contenu du dossier doit rendre compte de votre expérience en la mettant en perspective par rapport au métier de l'écrivain public, le mémoire est une réflexion poussée sur vos pratiques professionnelles. Vous devez faire à la fois une analyse et une synthèse de votre parcours personnel et professionnel. L'analyse porte sur les principales expériences que vous avez choisi de mettre en valeur au regard du diplôme visé. À titre indicatif, ma synthèse *Parcours* comptait 41 pages, l'analyse 33 pages – plus une dernière partie d'« annexes justificatives ». En complément au mémoire un dossier regroupe « des éléments de preuves et annexes diverses », éléments liés à mon identité, copies de mes diplômes, contenu des formations suivies, certificats de travail et autres lettres de missions... Le jury se prononce alors pour une validation totale ou partielle du diplôme<sup>7</sup>.

J'ai absolument tout gardé dans un gros classeur ! Mon expérience et mon témoignage peuvent servir à d'autres candidats.

Côté administratif, j'ai eu affaire à Agnès Veilhan, mon accompagnatrice, alors responsable du Bureau REVA (Reprise d'Études et Validation des Acquis) du service Formation Continue de l'Université. Cet accompagnement est payant et inclus dans le devis, d'un coût total de 1 000€ en 2006, financé par mon employeur dans le cadre d'un DIF<sup>8</sup> de 21 heures. Trois rendez-vous sur place, à l'université, m'ont été fixés, en plus de la présentation devant le jury de sept à huit personnes<sup>9</sup>. Je dois en partie ma réussite à Agnès Veilhan, elle m'a soutenue psychologiquement dans une période où j'étais fragilisée. Malgré ma grande motivation, ce travail introspectif n'était pas facile, surtout quand il a fallu revivre ma dernière expérience. Elle m'appelait régulièrement au téléphone pour savoir où j'en étais et pour m'encourager à continuer. Il faut le savoir, le travail est très dense. Le travail d'introspection et d'analyse permet de mieux connaître son parcours, de mettre en avant ses atouts, mais aussi de faire face à ses failles et faiblesses. Il n'est pas facile de se remettre personnellement en question, de coucher sur le papier les raisons d'un échec. Ce peut même être perturbant. Cela prend du temps et il y a à mon sens un vrai risque de ne pas aller au bout. Ainsi, j'ai déposé le dossier de candidature fin mai 2006 et j'ai présenté mon mémoire en décembre 2007.

---

7 Dans le cas de la Licence professionnelle écrivain public, il n'est pas possible pour un candidat de solliciter, au départ, une partie du diplôme en VAE ; seules les demandes d'obtention totale sont prises en compte par la commission. Mais il peut arriver, si le dossier final et la soutenance du candidat ne paraissent pas suffisants, que le jury lui demande de poursuivre sa formation sur certains points. Une validation partielle est alors prononcée, qui est ensuite corrigée lorsque son cas est à nouveau étudié – si le candidat a fait ce qu'il faut, bien sûr. NDA

8 Droit individuel à la formation

9 Ils sont moins nombreux aujourd'hui. NDA

Les critères d'évaluation suivent la règle des trois « P » : Progression du parcours ; Pertinence du projet ; Potentialités du candidat. De la façon dont on m'a demandé de rédiger mon mémoire et considérant les questions posées, il m'a semblé que les membres du jury jugent en effet la cohérence du parcours personnel et professionnel, le professionnalisme acquis au regard du diplôme demandé, mais ils sont aussi intéressés de savoir ce vous comptez faire de ce diplôme obtenu. Ainsi la « synthèse du parcours personnel et professionnel » doit s'achever sur les différentes hypothèses professionnelles que vous envisagez pour l'avenir. Le jury doit être convaincu que vous allez faire *quelque chose* de votre licence et que, d'une façon ou d'une autre, vous allez contribuer à la reconnaissance et à la valorisation du diplôme et du métier d'écrivain public.

Quand les membres du jury m'ont légitimée ce jour-là, ma capacité à écrire pour les autres a été officiellement reconnue, ce que n'ont jamais fait tous mes employeurs respectifs. Ensuite et seulement ensuite, je me suis sentie assez armée pour créer mon activité. Avoir le diplôme, même en VAE, et justement parce que c'était en VAE, sans avoir besoin de nouvelle formation, m'a rendue à mes yeux crédible vis-à-vis de ma clientèle potentielle. Ce diplôme est de mon point de vue la marque de mon sérieux et de mon exigence au regard de mes clients mais aussi la marque d'une certaine responsabilité vis-à-vis des candidats potentiels au métier.

### ► De la nécessité pour l'écrivain public de se créer ou d'entrer dans un réseau

La VAE est une expérience individuelle, elle ne permet pas la création d'un réseau, contrairement à ce qui se passe lorsqu'on suit la formation initiale ou continue, grâce au groupe et aux stages.

Je travaille chez moi, à la campagne. Je suis très isolée. C'est pourquoi, avant même d'entamer la VAE, je me suis intéressée aux groupements d'écrivains publics. Quand on exerce en cabinet de ville il y a du mouvement, du monde qui rentre, qui sort, mais quand on est chez soi, il faut rompre l'isolement.

C'est dans ce but que je me suis d'abord intéressée au GREC<sup>10</sup>, une association d'écrivains conseils®. Les personnes qui se déclarent écrivains conseils® doivent adhérer à la charte de déontologie du GREC, avec en principe une obligation de qualité de travail,

---

10 [Groupement des Écrivains Conseils®](#), marque déposée

une éthique. Une autre association professionnelle, l'AEPF<sup>11</sup>, impose quant à elle des tests à l'adhésion. Je n'en suis pas membre.

Au début de mon activité, j'ai aussi adhéré aussi au SNPCE<sup>12</sup>, dont l'objectif est de défendre les intérêts professionnels des prestataires et conseils en écriture. Il se propose justement de rompre leur isolement, d'organiser des formations sur des thèmes en adéquation avec les difficultés rencontrées par les membres (par exemple, la recherche de clientèle). Une enquête SNPCE montre que la difficulté majeure rencontrée par les professionnels installés n'est pas tant d'assurer efficacement la prestation demandée par le client, que de s'inscrire véritablement dans un profil d'entrepreneur. Beaucoup d'entre nous sont des littéraires qui ont du mal à trouver la bonne posture pour se vendre.

Enfin, à la faveur d'un groupe existant sur le réseau social Viadeo, j'ai découvert l'association Plume & Buvard qui regroupe des écrivains publics et conseils en écriture diplômés de la licence professionnelle, et j'y ai adhéré. Le métier n'étant pas encore réglementé, chacun peut en effet se déclarer librement écrivain public professionnel. L'existence du seul diplôme national que constitue la licence professionnelle tend *a minima* à apporter un peu plus de clarté dans le « maquis » des prestataires disponibles sur le marché.

Pour ma part, avoir un diplôme national reconnu, être installée et assurée légalement, adhérer à des groupements et syndicat, être signataire d'une charte de déontologie, tout cela représente une garantie pour mes clients, l'assurance d'un comportement et d'un travail de professionnel. C'est aussi une manière de se constituer un réseau entre professionnels, ce qui présente de nombreux avantages pour peu qu'on s'y implique sincèrement et qu'on s'investisse dans une relation de confraternité et de solidarité.

Parallèlement, je veille à créer et développer mon propre réseau dans l'objectif clair d'aller à la pêche aux missions et aux contrats. Je garde des contacts avec les entreprises et les associations avec lesquelles j'ai travaillé. J'assiste à des tables rondes, des dîners, des miniformations organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, l'Association interprofessionnelle de « jeunes entrepreneurs » de l'Essonne, l'association des Mampreneurs (réunissant des mamans qui ont fait le choix de créer leur activité indépendante tout en assumant leur rôle de maman), etc. J'ai créé un site Internet<sup>13</sup>

---

11 [Académie des Écrivains Publics de France](#)

12 [Syndicat National des Prestataires et Conseils en Écriture](#)

13 [Mon métier à écrire](#)

enregistré un profil sur différents réseaux sociaux, LinkedIn, Viadeo et Facebook, il faut y consacrer du temps, mais c'est indispensable et parfois efficace. Et le réseau, bien sûr, se construit aussi par le bouche à oreille, autour de la satisfaction du client.

### ► **Mon travail d'écrivain public aujourd'hui**

Je me suis lancée dans la création de mon activité sans avoir fait d'analyse de marché et parce que j'avais un client qui m'attendait. Avec le recul, je mesure combien cela a été une erreur.

Au départ j'avais envie de travailler auprès de particuliers, pour des lettres de motivations, des CV, des lettres personnelles difficiles. Mais là où j'exerce, isolée dans un secteur rural, les particuliers sont difficiles à toucher. Je n'ai rédigé que peu de lettres personnelles, une seule lettre de motivation et un CV... mais ma cliente a été embauchée !

Je voulais toucher des personnes âgées, en institution ou à domicile, pour des récits de vies et biographies. Je suis parfois sollicitée pour réaliser des récits de vies, hélas l'étape de l'arrivée du devis qui matérialise l'envie et l'enjeu – et donne un coût au projet – peut parfois faire changer d'avis.

Je me voyais aussi travailler pour de petits artisans, des auto-entrepreneurs, pour les aider à valoriser leur image et pour leurs besoins rédactionnels. Bien que je sois membre de divers regroupements d'entrepreneurs, j'ai mesuré combien il est difficile de faire émerger les besoins qui pourtant existent. La situation économique actuelle tellement tendue ne nous aide pas.

Dès mes débuts, j'ai activé les associations de maladies rares avec lesquelles j'étais en contact quand je travaillais à l'AFM. En leur présentant ma nouvelle activité et en me mettant à leur disposition, j'ai mis en avant ma connaissance du contexte spécifique des maladies génétiques rares et des problématiques liées. Certaines associations m'ont fait confiance. C'est par ce biais que j'ai touché, au début, 90 % de mes clients réguliers.

Dans ce domaine, mes interventions sont multiples et proportionnelles à la taille et au budget de ces associations : il peut s'agir de retranscrire le contenu d'une réunion scientifique à partir d'un DVD et d'en faire le compte rendu détaillé, de concevoir une plaquette de présentation, de réaliser un journal pour les adhérents (conception graphique, élaboration du chemin de fer en lien avec le directeur de publication, choix des titres et intertitres, rédaction d'articles, secrétariat de rédaction, travail sur l'iconographie etc.), de retravailler les textes de présentation d'un site Internet...

Pour certaines associations qui souhaitent des travaux sur le long terme, je mets en place des partenariats sur l'année. Dans ce cadre, j'ai été amenée avec l'association Hypophosphatasie Europe<sup>14</sup>, à réaliser la rédaction d'un ouvrage de 312 pages retraçant huit années de son histoire, de sa création jusqu'à l'arrivée potentielle d'un traitement thérapeutique sur le marché. J'ai été partie prenante de ce projet de A à Z : j'ai organisé la collecte d'informations, interviewé une vingtaine de témoins, passé des heures au téléphone avec le président de l'association, rédigé les textes et le sommaire, procédé aux multiples allers-retours pour la relecture et les corrections. Aujourd'hui, après avoir contribué à la réalisation d'un site dédié au livre, je suis mandatée par la même association pour faire la promotion de l'ouvrage pour la presse et d'autres organes médicaux et scientifiques.

Je compte sur cette première expérience réussie pour décrocher d'autres contributions de ce type. J'ai apprécié que le président, qui n'en avait pas l'obligation, ait eu la délicatesse de mentionner mon nom dans la liste des partenaires techniques. Ce livre est aussi un témoignage de mon savoir-faire, un exemple concret de réalisation que je peux aujourd'hui valoriser lors de mes prospections.

C'est tout l'intérêt de ce métier qui offre une très large palette de possibilités d'interventions, selon le parcours de vie et de travail de celui qui l'exerce, ses compétences, ses expériences, ses centres d'intérêt. Pour ma part, je conçois et ressens ce métier comme à la fois généraliste et spécialisé. Il a cela de particulier qu'il peut toucher un nombre infini de cibles pour des besoins très variés, avec des moyens financiers différents. Je fais le choix de diversifier mes cibles pour diversifier mes possibilités d'interventions. Ce serait dommage de ne pas utiliser toutes mes compétences. De plus, cela garde vivace mon intérêt pour ce métier et ma capacité à me réjouir à l'arrivée de chaque nouveau défi. Ainsi mes derniers devis portent sur la réalisation de trois supports de communication différents (offre découverte, offre anniversaire, offre promotionnelle du mois) pour un centre de beauté et de bien-être qui vend de l'esthétique et des massages, et sur l'accompagnement littéraire d'un psychosociologue en « panne sèche » devant l'ouvrage qu'il doit rédiger sur le thème du harcèlement au travail. Et j'ai entendu dire que l'accompagnement aux funérailles était dans l'air du temps, je connais des collègues qui

---

14 L'hypophosphatasie est une ostéopathie d'origine génétique entraînant une déminéralisation osseuse, dont il existe plusieurs formes. C'est une maladie orpheline qui touche moins d'une personne sur cent mille. Les malades souffrent de fragilité osseuse. Ils sont particulièrement exposés à des fractures spontanées et perdent souvent leurs dents. La forme la plus sévère peut provoquer le décès de l'enfant à la naissance ou dans les premiers mois. NDA

offrent ce type de prestation et cela marche bien. J'ai aussi mis en place une veille autour des appels d'offre publics ; mais il faut constituer des dossiers, pour l'instant je ne me suis pas encore lancée. De temps en temps je fais de la sous-traitance, des formations de sténographie et de français écrit pour des étrangers.

Je pense que les problèmes majeurs rencontrés par les écrivains publics indépendants d'aujourd'hui sont de deux ordres : notre qualité de littéraires pas assez à l'aise dans les relations commerciales, confrontés de plus à la concurrence des écrivains publics bénévoles. Il faut savoir nous vendre, légitimer et mettre en avant notre valeur ajoutée, qui est réelle et utile à la société. La problématique de trouver des clients est centrale si nous voulons légitimement vivre de notre métier et le pérenniser ; nous la rencontrons tous, les adhérents du syndicat, du GREC ou de Plume & Buvard. Il faut faire évoluer la représentation que se font les gens de notre métier, le professionnaliser, convaincre le plus grand nombre de nos clients potentiels de la nécessité de s'adresser à des professionnels installés et qualifiés et non à des bénévoles (hors cadre institutionnel). Ce sera aussi en faisant connaître la multiplicité des tâches que nous effectuons, la diversité des cibles que nous touchons (particuliers, étudiants, chômeurs, entreprises, associations, institutions, administrations, etc.) que nous parviendrons, à terme, à faire reconnaître et à valoriser notre métier.

Entretien réalisé par

Marie-Édith Durantou

pour

**& Blume**  
Buvard

2013 - Tous droits réservés